

22^e CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES

FICHE HÉBERGEMENT 29 août au 30 août 2008

A retourner dès que possible et avant le 10 juillet 2008 à la FFJM, 8 rue Bouilloux-Lafont, 75015 Paris
(Si vous souhaitez faire un envoi postal en **RECOMMANDÉ**, merci de le faire à l'adresse suivante :
M. Criton (FFJM) 29 rue Pasteur 89690 Chero France). Cocher les cases des mentions qui vous concernent.

**Le règlement est à effectuer sur le compte postal suisse suivant :
compte CCP 10-9178-1 FFJM-Suisse 1008 Prilly**

**OFFRE FFJM EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE (à 25 minutes de la Cité Internationale
Universitaire de Paris)**

Hébergement en chambres de 4 personnes : 30 CHF par personne, petit déjeuner compris, **une** nuit gratuite pour le finaliste (supplément de 3CHF pour chambre à 2 personnes).

FINALISTE

M. **NOM :** **Prénom :**

Mme **Adresse :**

Melle **Code postal :** **Ville :**

TEL : **e-mail :**

Je ne souhaite pas bénéficier de l'offre d'hébergement de la FFJM.

Je souhaite bénéficier de l'offre d'hébergement de la FFJM.

Complétez le tableau ci-dessous et entourez les montants correspondants

Qualité	NOM	Prénom	ch ^{bre} de 4 (30 F)	ch ^{bre} de 2 (33 F)
Finaliste qualifié			offert	+ 3 CH F
Participant au C ^{rs} //			30 CH F	33 Ch F
1 ^{er} accompagnateur			30 CH F	33 Ch F
2 ^e accompagnateur			30 CH F	33 Ch F
3 ^e accompagnateur			30 CH F	33 Ch F
4 ^e accompagnateur			30 CH F	33 Ch F

Les accompagnateurs au-delà d'une personne ne peuvent être hébergés que s'ils prennent le "forfait accompagnateurs" (le nombre de places est limité).
La Résidence des Elèves de l'École Centrale ne peut assurer d'hébergement en dehors de la nuit du 29 au 30 août 2008.

NOMBRES TOTAL DE NUITÉES RÉSERVÉES :

Vous devez verser la somme correspondant aux nuits réservées (sauf une nuit du seul finaliste en chambre de 4 personnes), non remboursable après le 10 juillet.

La FFJM devant payer les chambres d'avance, aucune réservation ne pourra être faite pour les accompagnateurs si le règlement correspondant n'est pas envoyé à la FFJM-Suisse.

Un plan d'accès vous sera envoyé début août, ainsi que le programme détaillé.

CALCULEZ LE MONTANT DÛ POUR L'HÉBERGEMENT, REPORTEZ-LE SUR LE BORDEREAU DU FINALISTE, ENVOYEZ LE MONTANT TOTAL À LA FFJM-SUISSE DES QUE POSSIBLE ET AVANT LE 10 JUILLET 2008.